



Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les actionnaires de la société SMTPC sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale le vendredi 4 avril 2014 à 11 heures au 3 Avenue Arthur Scott 13010 Marseille.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO du 26 février 2014, ainsi que sur le site Internet de la Société (<http://www.tunnelprado.com/Finances/A.G.-du-4-avril-2014>).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société : <http://www.tunnelprado.com/Finances/A.G.-du-4-avril-2014>.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée à :

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage
3, Avenue Arthur Scott
CS 70157
13395 MARSEILLE CEDEX 10